



SAISON : 2025

COMPETITION : PAUL RICARD

à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course.

Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

Pré-qualifications Essais Qualificatifs X 1^{ère} Course 2^{ème} Course

Points de contrôles

Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Carrossage Ar

Légendes : 1 Annexe J 3 Règlement sportif Champ. FFSA GT

2 Fiche d'homologation 4 Règlement technique Champ.FFSA GT

N° des véhicules concernés :

7	17	36	64								
---	----	----	----	--	--	--	--	--	--	--	--

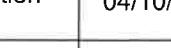
OBSERVATIONS :

L'ensemble des voitures ont été vérifiées conformes sur les points objets des contrôles.

Fait à : Le Castellet Le : 04/10/2025

Le Commissaire Technique
Christophe OLIVIERI



Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	4/10/2025	Date de réception	04/10/2025
Heure	17:40	Heure	17:27
Signature		Signature	



DIFFUSEUR OFFICIEL
AUTOMOTO

FFSA

SRO
MOTORSPORTS GROUP